



Paris, le 6 mai 2024

Cher.es parents,

Nos organisations syndicales SUPAP-FSU et CFDT vous informent de la mobilisation des personnels d'animation et des ASEM la semaine du 21 au 24 mai 2024.

Dans de nombreuses écoles parisiennes le service d'interclasse risque d'être très impacté les 21-22-23-24 mai.

Nous avons bien conscience des difficultés d'organisation que cela va engendrer pour vous, beaucoup d'entre nous étant également parents.

Pourquoi serons-nous en grève ?

Contrairement aux annonces de Patrick bloche, l' élu en charge des affaires scolaires, aux parents via l'ENT le 22 janvier 2024, les mesures prises à ce jour par la Ville de Paris suites aux mobilisations des personnels durant les mois de novembre-décembre-janvier restent très insuffisantes.

Les conditions de travail des personnels d'animation/ASEM et d'accueil de vos enfants dans les écoles parisiennes sont toujours très insatisfaisantes : sous-effectifs récurrents, précarité massive, souffrance et épuisement des équipes, augmentation de la charge de travail des encadrant.es, formation insuffisante, rémunérations ne permettant pas de vivre décemment...

Aujourd'hui voici la réalité dans les écoles de vos enfants :

- **Non-respect par la Ville de Paris des taux d'encadrement légaux** (1 animateur-trice pour 14 enfants en maternelle, 1 pour 18 en élémentaire) chaque jour dans des centaines d'écoles par manque de personnels
- **Non-respect par la Ville de Paris des taux légaux de qualification des personnels d'animation** dans les écoles parisiennes : 45% de collègues formé.es aux BAFA/BAFD alors que la loi impose au minimum 80% de personnels qualifié.es
- **Accès aux formations diplômantes** (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) prévue.es pour les professionnelles de l'animation **pour 1% des personnels d'animation !** Pour tous les autres c'est au mieux des brevets (BAFA et BAFD). Comme rappelé par le site du ministère, *le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) sont des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.*
- **Emploi illégal par la Ville de Paris de milliers de collègues vacataires** (sans contrats) sur des **postes permanents**
- **Absence de personnel formé ayant la responsabilité de l'hygiène/change de vos enfants** en maternelle pendant le service d'interclasse et les semaines de centre de loisirs des petites et grandes vacances depuis 2013.
- **Formation et nombre de postes très insuffisants** pour accueillir les enfants en **situation de handicap**
- **Absence de temps de réunions hebdomadaires** des équipes d'animation incluant les personnels **vacataires** et les **ASEM** qui constituent pourtant la majorité des intervenant.es sur les temps de l'interclasse et des TAP
- **Multiplication des regroupements des centres de loisirs** pendant les semaines de vacances scolaires avec 3, 4, 5 voire 6 écoles regroupées en un seul centre de loisirs, avec parfois plus d'une centaine d'enfants accueillis dans des locaux inadaptés
- **235 écoles sans Responsable Éducatif-ve Ville suppléant.es (REV S)** pour remplacer le REV durant ses absences
- **58 écoles sans animateur-trice lecture BCD/EPL** pour mettre en œuvre des projets et ateliers autour du livre pour vos enfants
- **10% des Responsables Educatif-ves Ville (REV)** qui travaillent toujours **sans bureau** (dans des couloirs, des préaux ou des réfectoires) 10 ans après la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs

Face à cette situation extrêmement préoccupante et en l'absence de mise en œuvre par la Ville des mesures nécessaires pour y remédier, nos organisations syndicales demandent des recrutements massifs supplémentaires de titulaires, la contractualisation des vacataires, l'accès des personnels aux formations diplômantes de l'animation, des temps de réunions pour tous.tes, du personnel dédié et formé pour l'hygiène corporelle de vos enfants en maternelle, l'augmentation des rémunérations et des perspectives d'évolution de carrière pour les collègues pour redonner de l'attractivité à nos métiers.

C'est ainsi que nous pourrons enfin exercer nos métiers dans de bonnes conditions, garantir la sécurité de vos enfants en toutes circonstances et offrir une qualité de service public digne des ambitions portées par le projet éducatif territorial parisien.

**Pour les agent.es des écoles parisiennes, pour vos enfants,
Venez soutenir les personnels le jeudi 23 mai à 14h sur le parvis de l'Hôtel de Ville**